

**Procès- verbal du Conseil d'Administration
Collège Porte du Médoc - PAREMPUYRE
Jeudi 29 juin 2023**

M. le Principal ouvre la séance à 17h58, 16 membres avec voix délibérative sont présents. Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut donc débiter ses délibérations. Le secrétariat de séance est confié à Mme Séraphin, représentante du personnel.

M. le Principal présente l'ordre du jour. Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- Volet administratif : contrat pronote.
- Informations diverses : orientation 3^{ème}

ADOPTION du PV du CA du 30 mars 2023

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

VOLET ADMINISTRATIF ET FINANCIER

- **Autorisation d'intenter ou de défendre des actions en justice au nom de l'établissement en 2023-2024**

Le conseil d'administration est sollicité afin d'autoriser le chef d'établissement à intenter ou à défendre des actions en justice au nom de l'établissement.

M. Roquejoffre propose l'adoption

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

- **Sortie inventaire**

M. Regnier présente les différents éléments qui sortent de l'inventaire :

- 15 ordinateurs dont l'installation est antérieure à 2015 (pour recyclage)
- un broyeur à végétaux (don au collègue Dupaty de Blanquefort)
- un fax (non utilisé).

D'autres sorties d'inventaire suivront.

M. Roquejoffre soumet au vote la liste.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

- **Liste des contrats pour 2023**

M. Regnier présente la liste complète des contrats en cours en 2023 et ceux résiliés en cette fin juin, du fait de la destruction (cf document joint daté du 29/06/2023).

Une rectification est apportée dans la section CMS concernant le contrat de maintenance du défibrillateur qui n'est pas résilié.

Précision donnée : le suivi de contrôle technique sera effectué par le prestataire Bouygues pour le collège modulaire ainsi que dans le nouveau collège pendant quelques années.

M. Roquejoffre soumet au vote la liste modifiée.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

- **Contrat avec le service pro de la Poste**

M. Regnier présente le service : prise en charge du courrier par la Poste (récupération, dépose et affranchissement).

Ce contrat est nécessaire en raison notamment de la suppression de la loge d'accueil dans le collège provisoire et du service assuré par l'agent actuel.

M. Roquejoffre soumet au vote l'acceptation du contrat.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

▪ **Contrat Hygi Santé (déchets chimiques)**

M. Roquejoffre explique le principe d'enlèvement des déchets chimiques. Le cout est lié aux quantités de déchets enlevés (conséquents cette année en raison du déménagement). Le contrat est établi pour une année civile.

M. Roquejoffre soumet au vote l'acceptation du contrat.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

▪ **Pronote et EDT**

Le conseil d'administration est sollicité afin de valider le contrat avec Pronote (reconduction tacite chaque année). L'option choisie est la version avec serveur hébergé. La question est posée quant à l'archivage ou le transfert des anciennes données de LVS pour le suivi de l'élève.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

Les trois contrats ci-dessus approuvés par le CA se rajoutent à la liste des contrats pour 2023 votée précédemment.

▪ **Prélèvement fonds de réserve (facture électricité)**

Afin de permettre à l'établissement de s'acquitter de la facture d'électricité présentée par le prestataire DALKIA s'élevant à plus de 45000€ pour le 1^{er} trimestre 2023, il est demandé au conseil d'administration d'autoriser un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement d'un montant de 44000€. Le CD33 a déjà demandé à DALKIA de ne pas relancer les établissements pour facture impayée ; il doit informer prochainement les collèges girondins du mécanisme et du montant des aides indispensables. Ce prélèvement sera utilisé en fonction de cette aide.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

▪ **Acceptation don FSE**

Le conseil d'administration est sollicité afin d'autoriser l'acceptation d'un don de 15€ du FSE en faveur de chacun des 37 élèves du collège ayant participé au séjour en Italie, soit un don de 555€.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

▪ **Bilan définitif voyage Italie – document annexé**

Le bilan financier définitif du voyage en Italie effectué début juin 2023 est présenté, pour validation, aux membres du conseil d'administration

Le coût global de ce voyage s'élève à 18955€ et le montant total de la participation des familles est de 16800€ soit 350€ par famille. La part accompagnateur s'élève au total à 1600€, soit 400€ par accompagnateur.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

▪ **Convention marché alimentaire Lycée Victor Louis Talence (ARCENA)**

Information relative à la validation de la convention d'adhésion au marché alimentaire du lycée Victor-louis de Talence au précédent CA. Le document a été signé par les différentes parties.

▪ **Répartition des crédits d'Etat globalisés 2023-2024 - document annexé**

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver la répartition des crédits d'Etat globalisés pour 2023-2024 s'élevant à 3850€. Il est précisé qu'il n'est pas prévu d'achat de manuels scolaires cette année (baisse significative des effectifs avec la refonte de la carte scolaire engagée en 2022-2023). Les carnets de correspondance représentent 1250€ des dépenses, le droit de reprographie 1300€ et les projets pédagogiques 1300€. Un reliquat de 302,86€ (exercice 2022) s'y ajoute. Il reste 1602,86€ pour le dernier trimestre de l'année civile 2023.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

VOLET PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

▪ **Programme des projets pédagogiques et éducatifs 2023-2024 – document annexé**
M. Roquejoffre détaille certains projets (pass culture, appel à projets départemental, nouveaux projets) et propose l'adoption au conseil d'administration de la liste proposée qui pourra évoluer à la marge après la rentrée 2023. Une précision est apportée sur le projet élèves non nageurs : ces élèves sont ciblés afin de leur proposer un stage dès la 6^e.

Vote : 16 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 16

Départ M. Feytout à 19h10.

▪ **Répartition DGH 2023-2024 – document annexé**
Présentation des évolutions : peu de changements par rapport à ce qui a été présenté au CA de Février 2023 (21 divisions) : 1 groupe commun de germanistes en 5^e/4^e – 1 seul groupe d'italianistes en 3^e – quelques ajustements dans l'utilisation de la marge d'autonomie (en particulier, en faveur de la mise en place des groupes de consolidation et d'approfondissement en Français et Mathématiques au niveau 6^{ème}).

Présentation de la répartition des IMP.

Le conseil d'administration doit se prononcer sur cette proposition

Vote : 15 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 15

▪ **IMP 2023-2024 et info PACTE – documents annexés**
Présentation de la répartition des IMP pour 2023-2024 (7 au total). Voir document présenté.

Informations données sur les parts de PACTE en l'état actuel (pouvant évoluer jusqu'en septembre). 8 à 10 RCD/9.5 devoirs faits/1 coordinateur découverte des métiers (documentaliste)/0 EBEP sur les 43 parts fonctionnelles de dotation.

A cela s'ajoute 5 parts PE.

Voir document présenté.

▪ **Participation au Conseil départemental des jeunes 2023-2024**

Vote : 15 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 15

▪ **Autorisation de renouveler et recruter les postes vacants d'AED à hauteur des dotations (ETP) accordées par l'autorité académique au cours de l'année 2023-2024**

La dotation s'élève à 6.5 postes d'AED pour 2023-2024 (-0,5 / 2022-2023, en lien avec la baisse significative des effectifs).

Vote : 15 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 15

▪ **Autorisation de signer les conventions de séquences d'observation en milieu professionnel ou en établissement de formation pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} en 2023-2024**

Vote : 15 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 15

▪ **Autorisation d'accueillir tout stagiaire en formation professionnelle en 2023-2024**

Vote : 15 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 15

▪ **Cheminement déplacement EPS 2023-2024**

En raison des travaux pour le nouveau collège avenue des sports, le cheminement pour se rendre du collège modulaire aux installations sportives est déterminé comme suit :

- Rue de Ségur > plaine des sports : par la rue Montoya exclusivement.
- Rue de Ségur > Bois d'Arboudeau : par la rue de l'ancienne poste puis le chemin vert permettant de rejoindre la rue de Bordeaux et le bois.

Vote : 15 votants abstention : 0 contre : 0 Pour : 15

INFORMATIONS DIVERSES

- **Collège fin d'année**

Alimentation électricité et eau disponible jusqu'au 13 juillet pour le secteur administration.

- **Horaires**

Pas de modification prévue pour la rentrée 2023-2024. Il faudra réfléchir à des nouveaux horaires pour la rentrée 2024 ou 2025 éventuellement.

- **Rentrée Septembre 2023**

La rentrée des 6^{èmes} s'effectuera le lundi 4 septembre.

La rentrée des 5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes} s'effectuera le mardi 5 septembre.

Tous les élèves seront présents le 6 septembre.

- **Bilan accueil des CM2**

Mme Duchange expose le déroulé de la journée :

- Matin : activités autour du programme pHARe de lutte contre le harcèlement avec échange entre les élèves privilégiés. Présentation d'une vidéo (encadrée par Mme Gélis) et du slam produit par 7 élèves de 4^{ème} (encadrés par Mme Martin).
- Après-midi : EPS (présentation de l'AS), chorale, présentation de productions diverses des écoliers.

- **Bilan orientation et affectations 3^{ème} 2023**

Les résultats des affectations sont conformes aux chiffres des années précédentes et satisfaisants (72% à 73% de passage en 2nd GT).

Sur les 200 élèves de 3^{ème}, seul un élève n'a pas encore d'affectation en LP.

L'ensemble des sujets à l'ordre du jour ayant été épuisé, M. le Principal lève la séance à 20h14.

La secrétaire de séance
Séraphin Juliette

Le Président du CA
Philippe ROQUEJOFFRE